

Quelques considérations sur les minarets et la votation du 1^{er} dimanche de l'Avent

Le minaret n'est pas une ordonnance du Coran ou du prophète Mahomet. Il est apparu plus tard. Il est essentiellement issu et présent dans la tradition sunnite de l'Islam, cette mouvance portée par l'Arabie Saoudite et la Turquie, mouvance majoritaire dans l'Islam.

Traditionnellement, dans l'Islam, l'appel à la prière est lancé depuis le minaret.

Symboliquement, le minaret représente l'appel à la prière. L'appel se compose des phrases ci-dessous :

2 fois	Allahu Akbar, Allahu Akbar <i>Allah est le plus grand</i>
2 fois	Ach-hadu Anna la ilaha illa-l-lah <i>J'atteste qu'il n'y a de Dieu hormis Allah</i>
2 fois	Ach-hadu anna Muḥammad r-rasulu-l-lah <i>J'atteste que Mohamed est le messenger d'Allah.</i>
2 fois	Ḥayya āla-s-salat <i>Venez à la prière</i>
2 fois	Ḥayya āla-l-falah <i>Venez à la félicité,</i>
2 fois	As-salatu Khayru min an-naūm <i>La prière est meilleure que le sommeil.</i>
1 fois	Allahu Akbar, Allahu Akbar <i>Allah est le plus grand.</i>
1 fois	La ilaha illa-l-lah <i>Il n'y a de vraie divinité hormis Allah</i>

Dans cet appel, les 3 1^{ères} lignes représentent la confession de foi de l'Islam. Le minaret proclame donc la suprématie de l'Islam sur le lieu où il est érigé : Allah est *le plus grand* et *l'unique* dieu.

Il arrive que le minaret soit couronné d'un croissant lunaire. Ce symbole remonte à avant Mahomet :

- la lune est le symbole de la déesse ashéra, que l'on retrouve à côté de Baal dans l'Ancien Testament. Le culte de la lune fait partie du polythéisme primitif de la péninsule arabique. A la Mecque, l'une des principales divinités, appelée Hubal, était le dieu lune.
- un apologiste musulman écrit : *Environ 400 ans avant la naissance de Mahomet, un certain Amr Bin Lahyo, descendant de Qahtan and roi de Hijaz, plaça une idole nommée Hubal au sommet de la Kaba* (le cube noir autour duquel les pèlerins musulmans tournent plusieurs fois, au centre de la grande Mosquée de la Mecque). *C'était une des principales divinités des Quraishs* (la tribu habitant la Mecque) *avant l'Islam*¹. La présence du croissant lunaire sur les minarets peut trouver là son origine.
- Le dieu lune était aussi appelé al-ilah. Al-ilah n'est pas le nom propre d'une divinité spécifique, mais un terme général pour signifier *dieu*. Chaque tribu arabe païenne (avant l'arrivée de l'Islam) se référait à sa divinité tribal comme al-ilah. Al-ilah fut abrégé plus tard en Allah par Mahomet, quand il commença à répandre sa foi vers 610 après JC.

¹ Hafiz Ghulam Sarwar, **Muhammad The Holy Prophet**, Pakistan, p 18-19.

Face à la votation du 29 novembre, le chrétien est appelé à s'interroger.

Notre constitution garantit la liberté de culte, de religion, d'expression et de conscience. Il est vrai, l'initiative anti-minaret peut sembler contester cette liberté. Mais le simple fait d'être soumise au peuple en votation démontre clairement que son contenu ne va pas contre la constitution.

Néanmoins, il peut sembler que par cette initiative, les initiants veuillent limiter la liberté d'expression de l'Islam en Suisse. S'interroger à ce sujet est compréhensible, même si la communauté musulmane jouit de la liberté de rassemblement et de culte, ainsi que la liberté d'exprimer ses convictions publiquement.

Toutefois, notre réflexion peut aussi porter sur un autre aspect.

- Comme citoyen et chrétien (pas chrétien de tradition, mais chrétien de conviction), suis-je appelé à voter en faisant abstraction de ma foi en Dieu le Père, en Dieu le Fils, en Dieu le St. Esprit ?
- Est-ce légitime d'écarter de ma conscience politique ma gratitude pour ce que Jésus le Fils de Dieu a opéré pour moi à la Croix ?
- Suis-je disposé à permettre à mon prochain musulman – que je suis appelé à aimer, mais aimer ne signifie pas forcément être toujours d'accord avec – de **symboliser** clairement que son dieu est le plus grand et aussi qu'il est l'unique ?
- En ce dimanche 29 novembre, 1^{er} dimanche de l'Avent, ce temps qui nous invite à nous préparer à célébrer la naissance de Jésus, Emmanuel, Dieu avec nous, Dieu devenu homme, chair et sang comme nous, quel message voulons-nous passer ? Un message de ce sentiment que nous nommons *tolérance*² ? Ou une affirmation sans haine de ma foi au Fils ?
- Le vote que je déposerai, puis-je l'assumer devant le Christ Jésus³ ?
- Comment vais-je articuler mon vote et ma confession de foi ?
- Voter selon notre foi est-ce nécessairement faire preuve d'intolérance ou pourrait-ce être une expression d'un vote déposé en profonde vérité avec soi-même ?
- Qu'est-ce qui va motiver notre vote ? Si je vote contre l'initiative, est-ce la peur de représailles musulmanes à l'égard de mon pays ou est-ce sincèrement une bienveillance à l'égard de l'Islam ? Si je vote pour l'initiative, est-ce la peur de l'Islam ou est-ce sincèrement un désir d'être fidèle à ma confession de foi chrétienne ?
- Qu'est-ce que je souhaite du fond du cœur pour mon pays, pour mes enfants et petits-enfants ? Qu'est-ce qui est 1^{er} dans mon désir : une paix confessionnelle que j'espère durable (j'espère, mais je ne suis pas sûr) en n'interférant pas dans la question des minarets ou est-ce un pays où les religions, dans leurs expressions publiques, se respectent (notre Constitution fédérale commence par ces mots *Au nom de Dieu tout-puissant* et elle n'affirme pas l'identité explicite de ce dieu par humilité et respect, et n'exclut donc aucun croyant) ?

Allons voter, mais votons du fond de notre cœur, chacun en paix avec soi-même.

Pasteur Gérard Stauffer

² Qu'est-ce que la tolérance d'ailleurs ? Si je souhaite vraiment la tolérance, suis-je disposé à permettre aux musulmanes qui le souhaite de se voiler, y compris à l'école, et aux parents de ne pas laisser leurs filles aller à la piscine avec les garçons ? Si je veux prôner la tolérance, suis-je disposé à aller au bout de ma démarche et de permettre un jour au muezzin d'appeler à la prière depuis le minaret (c'est le cas déjà au Royaume Uni), et de permettre à la sharia de régir le droit familial des musulmans (c'est aussi le cas au Royaume Uni), donc d'avoir une double juridiction en Suisse ? Ou ma tolérance ne serait-elle qu'une tolérance de façade s'appliquant à des particularités architecturales ? A moins que ma tolérance cache en fait une peur (peur de perdre les touristes arabes, peur de perdre des contrats avec ces pays, peur de se faire mal voir par le droit européen, peur d'une réaction al-quaidienne en Suisse, etc.). Osons une analyse sincère de ce qui se passe en nous.

³ Le Coran : Sourate 4,171 : Dieu est unique ! Gloire à Lui ! Comment aurait-il un fils ?

Sourate 19,85-92 : Rappelle-toi, dit Allah au croyant, le jour où Nous rassemblerons les pieux sur des montures et en grande pompe, auprès du Tout Miséricordieux et pousserons les criminels à l'Enfer comme un troupeau à l'abreuvoir, ils ne disposeront d'aucune intercession, sauf celui qui aura pris un engagement avec le Tout Miséricordieux. Et **ils (les chrétiens) ont dit: «Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant! Vous avancez certes là une chose abominable!** Peu s'en faut que les dieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux, alors qu'il ne convient nullement au Tout Miséricordieux d'avoir un enfant!

Jean 20:31 Mais ceci est écrit afin que vous croyiez que **Jésus est le Christ, le Fils de Dieu**, et qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom.

Luc 1:35 L'ange répondit à Marie : Le Saint-Esprit viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi, le saint enfant qui naîtra sera appelé **Fils de Dieu**. **1 Jean 5 : 10** Celui qui croit au **Fils de Dieu**, a ce témoignage en lui-même ; celui qui ne croit pas Dieu, le fait menteur, puisqu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu à son Fils. 11 Et voici ce témoignage : Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est en **son Fils**. 12 Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie. 13 Cela, je vous l'ai écrit, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. **1 Jean 2:23** Quiconque nie le Fils n'a pas non plus le Père ; celui qui confesse le Fils a aussi le Père.